

Points saillants

- Les organismes communautaires de Laval, c'est, tous services et activités confondus et toutes clientèles confondus, 175 440 heures de services/activités par année, dont 11 180 heures offertes en lien avec un ou plusieurs autres organismes communautaires et 8 600 heures en lien avec un ou plusieurs établissements du réseau de la santé. Sur une base hebdomadaire, c'est 3 440 heures d'ouverture aux personnes fréquentant l'organisme, 2 580 heures d'activités/services individuels, 1 376 heures d'activités de groupe et 869 heures d'activités au grand public.
- Les organismes communautaires de Laval, c'est aussi, annuellement, 118 250 personnes desservies, 579 296 fréquentations, 30 272 références vers un ou plusieurs autres organismes communautaires, 18 490 références vers un ou plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux et 17 200 heures de réseautage avec des organismes communautaires, institutions et établissements du réseau de la santé.
- Tous ces services et toutes ces activités sont soutenus par 603 employés rémunérés, 112 ressources humaines employées par le biais de programmes d'insertion et 5 025 bénévoles. Ce qui fait du milieu communautaire le troisième plus grand employeur à Laval.
- Les organismes communautaires de Laval, c'est aussi, un revenu total de 24 159 956\$, une masse salariale de 14 094 400\$ et 5 300 866\$ dédiés à l'offre de services et activités.
- Sur une base comparative avec les deux dernières années financières, plus de la moitié des organismes ont connu une augmentation de leur clientèle, augmentation estimée annuellement à 19% du bassin de clientèle effectif.
- La presque totalité des organismes communautaires de la région mènent des activités de réseautage avec d'autres organismes communautaires et/ou avec un ou plusieurs établissements du réseau de la santé.



Contribution des organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux à Laval

Synthèse du portrait régional

Ce dépliant est une synthèse du portrait régional traitant de la contribution des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux à Laval. Ce portrait a été réalisé à l'initiative de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire de Laval (CDC).

Le présent dépliant de même que le portrait n'ont pas la prétention de circonscrire et de documenter l'entièreté de la contribution des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux à Laval, cette contribution étant à la fois large, étendue et fort diversifiée.

L'action communautaire autonome

L'action communautaire est une action collective fondée sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie. Elle s'inscrit essentiellement dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organismes qui visent l'amélioration du tissu social et des conditions de vie ainsi que le développement des potentiels individuels et collectifs. Ces organismes apportent une réponse à des besoins exprimés par des citoyennes ou des citoyens qui vivent une situation problématique semblable ou qui partagent un objectif de mieux-être commun. L'action communautaire témoigne d'une capacité d'innovation par les diverses formes d'intervention qu'elle emprunte et se caractérise par un mode organisationnel qui favorise une vie associative axée sur la participation citoyenne et la délibération.

La méthodologie

L'administration postale du questionnaire construit pour les besoins de l'étude nous a permis de joindre 75 organismes, dont 67 organismes financés en mission globale et 8 organismes financés en ententes de services ou en projets, sur les 86 organismes communautaires lavallois ou intervenant dans la région de Laval. Le nombre d'organismes joints nous assure d'une représentativité des résultats sur l'ensemble des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux à l'échelle de la région de Laval.

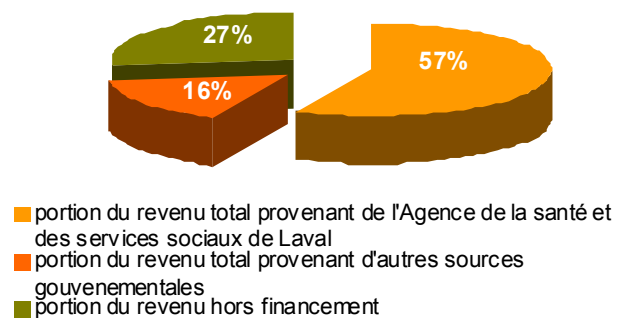
Quelques informations financières

Le financement en appui à la mission globale permet à l'organisme communautaire de se doter de l'organisation nécessaire à la réalisation de ses objectifs. Cela comprend les montants nécessaires à l'infrastructure de base (ex.: local, administration, équipements adaptés, etc.) et les montants nécessaires à l'accomplissement de sa mission (ex.: salaires, organisation des services et des activités éducatives, concertation, représentation, mobilisation et vie associative s'il y a lieu).

Le revenu total médian des organismes communautaires de Laval financés en mission globale est estimé, pour l'année 2007-2008 et par organisme, à 313 896\$. Sur l'ensemble des organismes, on parle alors d'un revenu total de 24 159 956\$ pour l'exercice 2007-2008. Tandis que les dépenses totales se chiffrent à 23 462 904\$, ce qui représente 97% du revenu total.

La masse salariale médiane, versée en 2007-2008 par chacun des organismes, s'élève à 175 546\$. Cette masse salariale, versée à quelques 603 employés, tous statuts d'emploi confondus, représente 60% des dépenses totales des organismes. Le budget dédié aux services et activités représente 23% des dépenses totales tandis que celui réservé pour les infrastructures est de 17%.

Figure 2
Composition moyenne du revenu total selon les sources de financement



La figure 2 nous indique que les organismes financés en mission globale ont généré, pour l'exercice 2007-2008, 27% de leur revenu total. Le financement gouvernemental comptait pour 73%, dont 57% provenait de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval.

Une part significative (70%) des organismes communautaires de Laval tiennent des activités de levée de fonds. Les levées de fonds occupent, en moyenne, 14% du budget total d'opération.

Travailleuses, travailleurs et bénévoles

En moyenne et par organisme financé en mission globale, on compte neuf employéEs rémunérés. Ce sont donc 603 employéEs, hors programmes d'insertion, qui soutiennent l'offre de services et d'activités proposée. Parmi ceux-ci, on compte plus de femmes que d'hommes (5:1). Plus du tiers (37%) des organismes comptent parmi leurs employéEs unE ou plusieurs ancienNEs participantEs à leurs services et/ou activités.

Avec plus de 600 employéEs, le milieu communautaire est le troisième plus grand employeur à Laval.

Au moment de l'étude, plus de la moitié (53%) des organismes envisageaient maintenir leur nombre d'employéEs au cours des douze prochains mois, 30% prévoient une augmentation du nombre de leurs ressources humaines et 7% une diminution. Lorsque les employéEs quittent les organismes, ils le font plus significativement pour l'obtention d'un meilleur salaire (62%), pour l'obtention de meilleurs avantages sociaux (45%) et pour relever de nouveaux défis professionnels (45%).

La majorité des employéEs occupant les postes à temps plein et à temps partiel possèdent un diplôme universitaire ou un diplôme collégial. Au total et sur l'ensemble des 86 organismes communautaires de Laval, 258 employéEs à temps plein possèdent un diplôme universitaire et 172 employéEs détiennent un diplôme collégial. Les employéEs occupant les postes à temps plein affichent un nombre d'années d'ancienneté moyen estimé à cinq ans. Du côté des employéEs à temps partiel, le nombre d'années d'ancienneté est de quatre ans.

Plus du tiers (42%) des organismes ont employé des personnes dans le cadre de programmes d'insertion, durant la dernière année financière. Dans près du quart (23%) des organismes, ces employéEs sont restés au service de l'organisme après la fin de la subvention.

Une part significative (85%) des organismes communautaires financés en mission globale bénéficient de l'implication de bénévoles autres que les administrateurs. On parle, alors, en moyenne et pour la dernière année financière, de 75 bénévoles par organisme. Au total et sur l'ensemble des organismes financés en mission globale, on compte sur l'implication de 5 025 bénévoles.

Les domaines et les secteurs d'activités des organismes

Les organismes communautaires de Laval ont une riche expérience du milieu avec un nombre moyen d'années d'existence estimé à 19 ans. Une part significative (48%) des organismes sont implantés dans la portion la plus peuplée (40%) du territoire, à savoir, dans les quartiers de Laval-des-Rapides, Chomedey et Pont-Viau. Plus de la moitié (64%) des organismes communautaires de la région de Laval ont un mandat régional et plus du quart (26%) ont un mandat local.

Tableau 1
Domaine d'activités selon la typologie nationale

Domaine d'activités	% d'organismes
Milieu de vie et soutien à la communauté	45
Aide et entraide	32
Sensibilisation/promotion/défense des droits	11
Hébergement	6
Regroupement régional	3

Les organismes œuvrant au milieu de vie et au soutien à la communauté offrent un lieu d'appartenance et de transition, un réseau d'entraide et d'action par le biais d'activités diversifiées. Ceux voués à l'aide et à l'entraide, réalisent des activités d'accueil, d'entraide mutuelle, d'écoute et de dépannage. Ceux qui centrent leurs activités autour de la sensibilisation, promotion et défense des droits, offrent des activités de soutien visant à faire reconnaître ou valoir les droits des personnes.

Une forte majorité (84%) des organismes de Laval ont connu une croissance de leur offre de services et/ou activités dans le courant des cinq dernières années. Sur une base comparative avec la dernière année financière, plus de la moitié (62%) des organismes ont connu une augmentation moyenne de 19% de leur clientèle. La même augmentation a été enregistrée avec l'avant-dernière année financière chez 69% des organismes.

Les organismes communautaires ayant participé à l'étude agissent plus significativement dans les secteurs d'activités voués aux personnes âgées (21%), à la santé mentale (19%), à la déficience intellectuelle (12%), aux personnes démunies (12%), au maintien à domicile (11%) et aux maisons de jeunes (11%). Dans les faits, le portrait indique que les organismes agissent dans plus de quarante secteurs de la société civile.

Les activités et les services

Sur une cinquantaine d'activités et de services offerts, les organismes ayant participé à l'étude offrent majoritairement des activités et services rattachés à l'accueil, l'écoute téléphonique, le soutien, la référence (67%), à l'information, sensibilisation (64%), l'animation, conférences, ateliers, formation, rencontres thématiques (61%), la relation d'aide, support-conseil (53%), activités sociales, culturelles, sportives et loisirs (43%), accompagnement, assistance, défense individuelle des droits (40%), intégration sociale (33%), actions collectives visant la transformation sociale (31%) et l'éducation populaire et pratiques citoyennes (29%).

Tous services et activités confondus et toutes clientèles confondues, les organismes communautaires de la région de Laval ont offert par organisme et au cours de la dernière année financière, 2 040 heures de services/activités. Par semaine, les organismes communautaires offrent, par organisme, 40 heures d'ouverture aux personnes fréquentant l'organisme, 30 heures d'activités/services individuels, 16 heures d'activités de groupe et 10 heures d'activités au grand public.

Les organismes communautaires lavallois ont, en moyenne, par organisme et au cours de la dernière année financière desservi 1 375 personnes. Dans ce même intervalle, les organismes affichent, en moyenne et par organisme, 6 736 fréquentations.

Sur l'ensemble des 86 organismes communautaires de Laval, annuellement, on parle de 118 250 personnes desservies et 579 296 fréquentations.

Une forte majorité (88%) des organismes ont vu se modifier leurs services et activités au cours des années. Cette modification s'est majoritairement (97%) opérée en fonction de l'évolution des besoins de la clientèle. Elle a conduit les organismes à innover au niveau des services et activités (79%), à adapter leurs services et activités (77%), l'adaptation des pratiques (54%) ainsi que le renouvellement des pratiques (36%).

Près des deux tiers (63%) des organismes communautaires de la région de Laval envisagent l'offre de nouveaux services à court ou moyen termes. Cet élargissement de l'offre de services est fortement dicté par l'évolution des besoins de la clientèle (91%).

La concertation et le partenariat

Au cours de la dernière année financière 130 heures de services/activités ont été offertes, par organisme, en lien avec un ou plusieurs autres organismes communautaires et 100 heures en lien avec un ou plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

L'offre de services et activités d'une forte majorité (79%) d'organismes communautaires de Laval s'inscrit en complémentarité avec celle d'autres organismes communautaires. L'offre de services qui s'inscrit en complémentarité avec celle d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux est dans une proportion de 80%. Lorsque c'est le cas, l'offre semble s'inscrire en plus grande complémentarité avec le Centre de santé et des services sociaux de Laval (83%).

Tous types d'activités de réseautage confondus et indépendamment des organismes, institutions et établissements avec lesquels sont menées ces activités, les organismes communautaires de la région de Laval ont consacré, par organisme et dans le courant de la dernière année financière, 200 heures au réseautage. Dans l'intervalle des cinq dernières années, 73% des organismes ont vu croître le nombre d'heures dédiées à la mise en réseautage. Parmi les organismes impliqués dans une dynamique de réseautage, 81% estiment que ces activités ont eu un impact sur la croissance de l'organisme.

La presque totalité (97%) des organismes communautaires de Laval sont en réseautage avec un ou plusieurs organismes communautaires de la région. Il s'agit, majoritairement (83% des organismes), d'activités, de concertation et de partenariat.

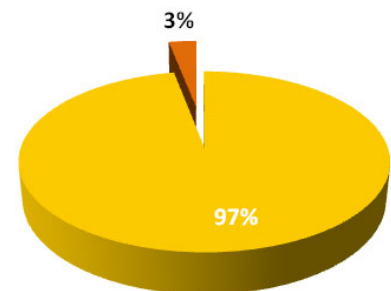


Figure 1 Implication dans des activités de réseautage avec des organismes communautaires